

Il enfonce le crâne d'un père avec un marteau : remis en liberté !

écrit par Manuel Gomez | 24 août 2020



Comment peut-on remettre en liberté immédiatement un jeune voyou de 17 ans qui vient de défoncer le crâne d'un père de famille, âgé de 38 ans, devant ses enfants, avec un marteau de chantier ?

Jeudi, vers 16 h 30, sur les bords du Doubs, à la plage de Roide, ce père de famille attendait son tour, avec ses enfants, sur le plongeoir.

Un adolescent se place devant lui et le père de famille se permet de lui faire remarquer qu'il y a une file et qu'il doit attendre son tour.

Le jeune mineur tente de le frapper et n'y parvenant pas, rameute ses copains.

L'un d'entre eux, âgé de 17 ans, armé d'un marteau de chantier, le frappe sur la tête, avec une extrême violence, et lui enfonce la boîte crânienne.

Question : *pourquoi ce mineur est-il en possession d'un marteau de chantier pour aller se baigner sur une plage ?*

La gendarmerie interpelle les deux mineurs, originaires de Valentigney, celui des premières violences et le second, l'agresseur au marteau.

Un peu plus tôt dans la journée, vers 15 h 15, lors d'un contrôle au « Covid-19 », dans le bus qui les conduisait à la plage, ils avaient écopé d'une amende « pour non-respect du port du masque ».

Le marteau de chantier a été retrouvé par les maîtres-nageurs.

Pour le moment, pas de poursuites judiciaires, alors que le père de famille est hospitalisé et qu'il aurait pu être tué.

Comment peut-on espérer qu'une telle jeunesse puisse respecter nos lois et nos forces de l'ordre, alors qu'elle peut insulter, agresser, frapper, sans même être enfermée ?

.

Le commandant Rivière explique que les gendarmes interviennent quotidiennement dans ce bus qui assure la liaison entre Montbéliard et Pont-de-Roide et qu'à plusieurs reprises, cet été, ils ont été appelés par les chauffeurs confrontés à de jeunes perturbateurs qui refusent de se plier aux mesures sanitaires imposées.

Deux individus ont d'ailleurs fait l'objet d'une procédure pour détention de stupéfiants, lors de ces contrôles.

* « Le rappel à la loi », quelle blague ! Ils s'en moquent de ce rappel à la loi, la loi ils ne la connaissent pas, elle leur est totalement étrangère.

À Rennes, mercredi « rappel à la loi » par le magistrat à trois mineurs « isolés », pour le vol de portables. Ils s'en battent les couilles de son « rappel à la loi » et, dès vendredi, deux jours plus tard, ils sont appréhendés vers 5 h du matin, square de la Rance, à côté de la rue de Saint-

Malo, car ils viennent de pénétrer par effraction dans une pharmacie, en forçant le rideau métallique.

Trois mineurs de 16 à 17 ans et pourtant, deux jours plus tôt, le magistrat leur avait dit « que ce n'était pas bien de voler ».

Le pharmacien a minimisé cette intrusion, ce n'était que trois jeunes mineurs « non accompagnés » et étrangers, n'est-ce pas ! Pour lui « Il ne s'agit de presque rien, ils n'ont volé que le fond de caisse et une tablette Android. Ils n'ont même pas touché aux médicaments, ni commis des dégradations gratuites ». À l'entendre, ces trois mineurs avaient juste envie de s'amuser un peu et c'est sans doute bien dommage que la vidéo, installée dans la pharmacie, ait immédiatement prévenu la police.

Les trois mineurs ont été placés en garde à vue, certes et, sans doute, un nouveau magistrat va leur rappeler la loi une nouvelle fois !

Mais la justice n'est pas laxiste pour tout le monde et elle se montre impitoyable quand il s'agit d'un honnête citoyen ou d'un commerçant, ou du propriétaire d'une villa qui ose défendre son bien contre des délinquants et se permet de les agresser à son tour.

Alors là, pas de rappel à la loi, ce n'est pas nécessaire, car la loi ils la connaissent, mais il ne la comprennent plus puisqu'ils sont dans leur droit, et c'est l'incarcération immédiate.

C'est le cas de ce patron de café qui a osé frapper un individu qui le menaçait d'un couteau.

Près de **200 personnes** lui ont manifesté leur soutien, en milieu de journée, ce **samedi 22 août 2020**, sur la place du général de Gaulle à **Cherbourg**.

Ils ne comprennent pas que le patron du bar **Les Maraîchers** soit incarcéré depuis dix-neuf jours, pour s'être défendu face à un individu ivre qui avait manqué de respect à sa clientèle et l'avait menacé ensuite d'un couteau.

Dans les rangs des manifestants de tous âges, beaucoup d'incompréhension. Et surtout des questions.

« Hasan est un homme sans histoire, bon père de famille. Il est présent sur Cherbourg depuis 17 ans. Ce soir-là, il a défendu ses clients face à un homme armé d'un couteau. Et c'est lui qui est aujourd'hui en cellule. Alors que l'agresseur a été aperçu libre dans les rues du centre-ville deux jours après. On marche vraiment sur la tête. C'est à n'y rien comprendre. Mais où est la justice dans tout ça ? »

C'est bien la question : où est la justice dans tout ça ?

Peut-être que le ministre de la Justice nous répondra !

<https://ripostelaique.com/il-enfonce-la-boite-cranienne-dun-pere-avec-un-marteau-remis-en-liberte.html>